



BOUCHES DU RHÔNE

Marseille le 7 avril 2008

VENUE DE MR WOERTH A MARSEILLE DE NOMBREUSES QUESTIONS... PEU DE REPONSES

En déplacement à Marseille notamment pour remettre la médaille du mérite à Mr Gatin, TPG, le ministre Mr Woerth a délégué à ses conseillers le soin de recevoir les représentants des personnels !!!
Cela s'est passé en deux temps, à 14h. 30 les syndicats SNUI et SUD Trésor, CGT et FO. A 16h.30, les Fédérations de Fonctionnaires en bilatérale : Solidaires, CGT, FO et CFDT.

PREMIERE AUDIENCE AVEC M RAMBAL, CONSEILLER SOCIAL

La délégation SNUI/SUD Trésor a d'entrée de jeu placé le débat sur la fusion DGI-DGCP qui s'inscrit dans la droite ligne de la RGPP et dans le contexte du projet de loi sur la mobilité.
De ce fait, nous avons illustré nos propos par des réalités locales.

- **Les missions de nos deux directions** : nous avons clairement dit que les propos officiels sur le maintien de toutes les missions ne nous rassurent pas. En effet pour nous, la qualité et l'exhaustivité d'exercice de nos missions ne résistera pas au rouleau compresseur des suppressions d'emplois, aux restructurations avec concentration et spécialisation, au resserrement du maillage territorial.

Ainsi localement par exemple, la qualité de la mission d'accueil est fortement menacée par les phénomènes de concentration et l'absence de moyens. Ainsi, nous avons invité le ministre à assister dès la mise en place des SIP à Marseille, à l'accueil du public pour les arrondissements 2-15-16/3-14. A titre d'exemple, la TP 3-14 (déjà fusionnée comme d'autres) a reçu du 01-09 au 31-12 2007 en moyenne 300 redevables par jour alors qu'un seul emploi est implanté (ce qui laisse officiellement 2mn de réception pendant 10h.non stop !). Ajouté aux 400 redevables en moyenne par jour pour les CDI 3-14 /2-15-16... **Bonjour les futurs SIP !!!**

De même localement, la taille de la future direction fusionnée ainsi que le pilotage selon le principe coût/rendement et les imprécisions sur l'organisation territoriale suscitent les pires craintes pour le Contrôle Fiscal.

- **La suppression des effectifs** fragilise l'ensemble des missions et est un facteur essentiel de la dégradation des conditions de travail. Pour information, sur ces cinq dernières années, 102 emplois ont été supprimés à la DGCP 13 et 105 à la DGI 131 soit respectivement, plus de 7% et plus de 10% des effectifs.

Réponse : Les suppressions d'effectifs continueront conformément aux engagements présidentiels rappelés vendredi dernier lors des annonces sur la RGPP

- **Le service public de proximité** qui a déjà beaucoup pâti des réorganisations internes de la DGCP est encore plus fragilisé par la fusion. Notre délégation a précisément pointé un certain nombre de postes en danger : Barbentane, Lambesc, La Roque d'Anthéron...

- **Les garanties de gestion** : notre délégation a clairement posé la question des modalités d'affectation, de notation, de promotion des agents de la future Direction Locale Unique du département.

Réponse : le conseiller social a renvoyé aux groupes de travail nationaux à venir sur «l'après filière ». Il a précisé qu'il est envisagé un « cadrage national » avec comme fil conducteur la déconcentration des actes de gestion.

La délégation SNUI-SUD Trésor a exprimé son opposition à cette déconcentration en la résumant ainsi « **la souplesse pour l'administration, la déréglementation pour les agents** »

Par ailleurs, nous avons fermement **dénoncé le projet de loi sur la mobilité** en démontrant qu'il empêche la reconduction des garanties actuelles de maintien à résidence ou sur un résidence proche (DGCP). Dans un département comme le notre (50 résidences ou postes, plus de 3200 agents) ce sujet est plus que sensible !

Réponse : La loi sur la mobilité oblige l'Etat employeur à proposer trois postes en cas de suppressions d'emploi ce qui est mieux qu'aujourd'hui !!! Il n'est pas exclu que les postes concernent d'autres résidences ou postes, d'autres directions voire les Fonctions Publiques hospitalière ou territoriale. La règle applicable aux services de la nouvelle direction DGFIP sera définie au niveau national

- **Les conditions de vie au travail** : le SNUI et SUD Trésor ont clairement dit qu'il n'y aura pas d'amélioration significative tant que l'administration ne s'attaquera pas aux facteurs de risque psychosocial (charge de travail, contractualisation, objectifs et indicateurs, polycompétence...).

D'ailleurs, les SIP et les DLU de préfiguration se mettent en place rapidement sans assurance sur le respect des engagements pris au niveau national. Localement, pour la région, le SNUI et SUD Trésor seront très présents lors de la mise en place du SIP de Menton.

- **La rémunération** (indice, primes, plan de qualifications) même si aucune annonce n'était attendue du conseiller, le SNUI et SUD Trésor ont fait ressortir la faiblesse des mesures annoncées et la colère des agents en la matière.

Ayant appelé à un rassemblement devant la TG à 16h. 30, nous avons écourté cette réunion pour nous y rendre !

Face à une centaine d'agents et en présence de la presse , nous en avons rendu compte

DEUXIEME AUDIENCE AVEC MR COUDROY CONSEILLER TECHNIQUE

Une délégation de l'Union Syndicale Solidaires était parallèlement reçue en bilatérale.

Toutes nos revendications en matière de pouvoir d'achat, de statut, de retraites et d'emplois ont été exprimées.

Les mesures régressives tant pour le Service Public que pour les Fonctionnaires ont été vigoureusement dénoncées.

Le conseiller s'est bien entendu tenu au discours présidentiel et ministériel !!!

Ces audiences n'apportent rien de nouveau !

Pour le SNUI et SUD Trésor, les batailles pour la défense du Service Public et de ses agents doivent plus que jamais continuer

INFOS DE DERNIERE MINUTE

La liste des DLU et des SIP de préfiguration est sortie. Les « nominés » sont :

DLU : INDRE, HAUTS DE SEINE, HERAULT, MARNE, SOMME, LANDES, COTE D'OR, NORD

SIP : MENTON, SANCERRE, LOUDEAC, ETAMPES, LA COTE SAINT ANDRE, POLIGNY, PITHIVIERS, CHATEAU-GONTIER, DENAIN, BEAUVAIS, LE CREUSOT, ELBEUF.

S'y rajoute la nomination de trois délégués inter-régionaux : Ile de France : Mr Conrié

Ouest : Mr Nicolaeiff

Sud-Est/Réunion : Mr Ratel